

COMPTE- RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNEE 2025

N° PV-2026-01

COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE
DE CYCLOTOURISME



SAMEDI 17 JANVIER 2026

FOYER DE L'OUSTALET

A LAMBESC

Le samedi 17 janvier 2026, à Lambesc, les membres de l'association du Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de cyclotourisme, représentés par leur président, Jean-Pierre SIMON, se sont réunis dans la salle du foyer de l'Oustalet, 8 Avenue de la résistance à Lambesc, prêtée gracieusement par M. le Maire, Bernard RAMOND, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président de l'association.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Jean-Pierre SIMON, en qualité de président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Jean-Claude SURIAN, en tant que secrétaire adjoint de l'association, ainsi que des membres du Comité directeur : Marie-Paule PASQUAL, Anne-Flore GRECH, Diane BRAGUER, Jean-Paul JOLY, Jacques NATONEK, François MASIA, François LALANDE, Michel NICOLAS et André DUHAUT.

M. Mario BELLINI, vérificateur aux comptes, régulièrement convoqué, est présent. Jo SICCARDI également vérificateur aux comptes, est excusé pour raison de santé.

35 clubs sur 60 possibles représentant 124 voix sur 192 voix possibles, étaient présents ou représentés.

Pour rappel, le quorum est obtenu avec plus de la moitié des clubs (30 clubs) et plus de la moitié des voix exprimables (96 voix) selon l'article 5 de nos statuts.

Tableau récapitulatif des Emargements :

	Nombre de Votants	Nombre de Voix	Nombre de Licenciés
Nombre d'électeurs inscrits	60	192	2 335
Nombre d'émargements	33	124	1 629
Taux de Participation	55,00 %	64,58 %	69,76 %

Le Quorum étant atteint avec **124** voix sur **192** possibles, **soit 64,58 %**, et **33 clubs** présents ou représentés sur 60, en tenant compte des indépendants, soit **55,00 %**, taux supérieur au **50,00 %** prévu par l'article 5 nos statuts.

L'Assemblée Générale ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

- 1. Rapport Moral**
- 2. Rapport d'Activités**
- 3. Rapport Financier**
- 4. Rapport des Vérificateurs aux comptes**
- 5. Présentation des candidats**
- 6. Pause & Vote des Rapports**
- 7. Rapport des Commissions (Jeunes, Féminines, Formation, Sécurité, Séjour...)**
- 8. Résultats des votes**
- 9. Récompenses**
- 10. Paroles aux invités**

1. MOT DE BIENVENUE - par le président Jean-Pierre SIMON

En préambule à l'Assemblée Générale ordinaire pour la saison 2025, Jean Pierre SIMON, président du Codep 13 de cyclotourisme, demande de respecter une minute de silence en mémoire de nos collègues cyclotouristes disparus pendant l'année 2025

Il remercie la Présidente du Cyclo Club de LAMBEC Corine DUPONT, ainsi que Didier RENAUX, ex président, et les bénévoles qui l'accompagnent pour l'organisation logistique de cette Assemblée Générale ordinaire, ainsi que Jean-Claude SURIAN pour son travail de préparation pour cette AG.

Il remercie également M. le maire de Lambesc, Bernard RAMOND, sa première adjointe, Mme Claire Blanc, M. Alain Aria Adjoint aux sports de nous recevoir dans cette belle salle, pour accueillir confortablement les présidents des clubs FFCT du département des Bouches-du-Rhône.

Il remercie également M. Mario BELLINI président du comité régional Région SUD, les ex présidents du Codep 13, Alain POUSSEL et Bruno CONFAS, l'ensemble des présidents des clubs du Codep 13 présents, les présidents ayant adressé les pouvoirs permettant l'obtention du quorum ainsi que la Présidente du conseil départemental Mme Martine VASSAL, le comité régional de cyclotourisme et la Fédération Française de cyclotourisme pour leurs soutiens financiers indispensables au bon fonctionnement de notre association.

Avant d'exposer son rapport moral, Jean-Pierre donne la parole à Didier RENAUX, ex-président du Club Cyclo de Lambesc pour présenter la ville et le club.

Didier souhaite la bienvenue au nom des 67 adhérents du club de CC Lambesc. Le club se compose de 2/3 de vététistes résidant à Lambesc, Saint-Cannat et autres villages alentours.

Le club pratique de nombreuses activités cyclistes musculaire et VAE en local ou en séjour.

La sécurité est au cœur du Club avec des aides significatives pour l'achat de vêtements visibles et d'équipements de sécurité. De plus l'association est reconnue d'intérêt général par la DRFIP.

De nombreux événements jalonnent l'année avec les adhérents et leurs conjoints :

- Galette des rois en janvier
- Sortie « Oursins » en février
- Randonnée Souvenir en avril
- Séjour commun en mai
- Repas annuel fin juin
- Séjour route en juillet
- AG festive début décembre
- Repas de fin d'année avant Noël

Didier insiste sur l'implication des bénévoles, important mais malheureusement en baisse.

La dernière randonnée « La 20^{ème} Lambescaine », en octobre 2024, fût un grand cru avec 600 participants, grâce au soutien d'une cinquantaine de bénévoles, de partenaires privés et des services de la Mairie. Après deux ans d'absence, la manifestation phare du club, la 21^{ème} Lambescaine devrait revoir le jour au printemps 2027.

2. RAPPORT MORAL – présenté par le président Jean-Pierre SIMON

En introduction de son rapport, Jean-Pierre rappelle les objectifs du Codep 13 :

Structure décentralisée de la FFCT, le Codep13 a pour objectif de développer le cyclotourisme pour tous et sous toutes ses formes au niveau local.

- Favoriser l'accueil dans les clubs du département
- Soutenir les EFV et aider les jeunes aux événements départementaux, régionaux et nationaux
- Favoriser l'arrivée des féminines dans les clubs et les structures
- Proposer des actions pour la sécurité dans nos déplacements sur nos routes.
- Être une structure responsable et durable

En janvier 2025 vous avez renouvelé le comité directeur du CODEP13 cyclotourisme avec **13 élus**. A ce jour, nous avons reçu la démission de Thibaud VIDIL, nous sommes donc maintenant **12 élus**.

Les statuts proposent un maximum de 19 places, 7 places restent donc à pourvoir.

La Sécurité reste notre priorité, mais malheureusement, comme chaque année, nous faisons le triste constat des accidents dont nous sommes régulièrement l'objet.

L'interdiction du feu rouge clignotant à l'arrière ne fait qu'accroître le stress de beaucoup d'entre nous.

Notre fédération par l'intermédiaire de son référent Sécurité, Denis VITTEL, a fait savoir aux plus hautes instances dirigeantes de notre pays notre inquiétude quant à cette interdiction

Une information organisée par le Coreg Sud est proposée chaque année avec deux référents de la Fédération, Denis VITTEL et Nicolas EDUIN en Novembre pour sensibiliser les présidents et les responsables sécurité clubs à la sécurité des adhérents et aux évolutions de l'assurance au fil des saisons

La Violence dans le Sport : Depuis le mercredi 19 novembre 2025, près de 330 000 établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) doivent rendre visible l'affichage de la cellule Signal-Sports.

Cette obligation répond à l'**arrêté du 20 mai 2025**, qui impose un affichage dans tous les lieux où se pratique une activité physique ou sportive.

Cela concerne notamment :

- les propos discriminants
- les actes ou pratiques de bizutage
- les situations d'emprise psychologique
- les complicités ou absences de dénonciation



La Formation : Celle-ci est bien présente au regard des nombreuses formations proposées par notre Délégué Régional à la Formation (DRF) Philippe GREFFE, ainsi qu'au niveau départemental et plus particulièrement par l'organisation de la formation aux gestes de 1er secours organisée par :

- Jean-Paul JOLY ici présent sur Aix en Provence
- Jean-Claude SURIAN sur la région Ouest de l'étang de Berre.

Cette formation est prise en charge financièrement par le CoDep13 car le comité directeur privilégie la sécurité dans la limite de 60 € par personne.

En effet, avec cette formation, en cas d'accident nous pouvons sauver des vies même si nous souhaitons tous ne pas avoir à y recourir.

- **20 licenciés** de 6 clubs ont reçu une formation fédérale en 2025 hors PSC1
- **30 licenciés** de 9 clubs ont bénéficiés d'une session PSC1 :
 - **2 sessions** sur Aix en Provence (Février et Décembre)
 - **1 session** sur Istres (Novembre)

L'Accueil dans les Clubs : L'année 2025 a vu une stabilité au niveau du nombre de clubs avec 59 clubs affiliés. Trois clubs n'ont pas renouvelé leurs adhésions :

- SPAM Marseille
- Lascours
- ASSO pour la jeunesse

Trois nouveaux clubs se sont affiliés à la Fédération :

- Classic randonneur Aix en Provence
- VTT Sainte-Baume Auriol
- Bastar Bicycle Club Aubagne

Nous devons poursuivre l'accueil dans les clubs, un bon moyen de maintenir et ou d'accroître les effectifs en 2026

Ecole Français de Vélo : Le CODEP13 comptait en 2025, **11 EFV** pour **336 jeunes**. Trois clubs ont investi dans l'avenir par la création d'une école française de vélo, il s'agit des clubs :

- Cyclo sport pays d'Aix en Provence (Route)
- VC Miramas
- Avenir Cycliste Rognonnais

Lors de la manifestation nationale « la **BIKE CAMP** », qui se déroulait début juillet 2025 en Isère à Saint-Paul-sur-Yenne, **4 jeunes** du Codep13 y ont participé (2 jeunes du ROC de Saint-Martin-de-Crau et 2 jeunes de la M.J.C Plan de Cuques Cyclotourisme)



Lors du séjour VTT Jeunes organisé par le COREG région Sud, qui s'est déroulé mi juillet 2025 à Montgenèvre (Hautes Alpes), 5 jeunes en ont profité dont 2 jeunes de l'amical Cyclo de Velaux et 3 jeunes du ROC de Saint-Martin-de-Crau.

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un outil de promotion de nos activités au sein du monde de l'éducation nationale et un bon moyen de rajeunir les rangs de nos licenciés. Nous encourageons les clubs à le mettre en place dans leur commune.

Le Pass' Vélo : La Fédération mettra en place à partir de mars 2026, deux offres complémentaires destinées à attirer et accueillir de nouveaux adhérents :

- Le Pass'Vélo : un tremplin avant la licence (Tarif unique 20 €/ 2 mois)
- La Licence Premium



L'application FFVélo+ : La Fédération a fait développer une application téléchargeable sur portable qui permet de :

- **L'App** qui transforme chaque sortie en aventure à collectionner!
- **Roulez** à votre rythme toute l'année,
- **Débloquez** des badges en cumulant des kilomètres et en visitant des centaines de sites remarquables.
- **Créez** votre communauté, suivez vos amis,
- **Trouvez** les randonnées et événements près de chez vous

100 % cyclotourisme, 0 % compétition : Ici, on pédale pour le plaisir, la forme et la découverte.

Les contacts institutionnels : Pour rappel, le site internet du CODEP 13 est accessible à l'adresse suivante : <https://www.codep-13-cyclotourisme.com>

La newsletter est émise le plus régulièrement possible de chaque mois

Nous sommes présents dans les réunions et manifestations que le CDOS organise. Nous sommes également présents à la commission CDESI, ainsi qu'au PNR, notre présence est gage d'engagement pour la réalisation des itinéraires permanents.

Les contacts avec la fédération et le Comité régional région Sud restent permanents et constructifs.

Suite au récent courrier du référent fédéral à la commission nationale à la sécurité, un rappel est fait sur l'attestation sur l'honneur à mettre sur les bulletins d'inscription, ainsi que sur la carte de route de toute manifestation, afin de couvrir les organisateurs en cas de non-respect d'un participant aux règlements fédéraux et de la randonnée.

En conclusion nous tenons à remercier tous les bénévoles qui dans leurs clubs, les EFV, font vivre notre engagement au sein du cyclotourisme, ainsi que les membres du bureau du comité départemental pour leur implication dans l'animation du CODEP.

3. **RAPPORT D'ACTIVITE** - présenté par le Président Jean-Pierre SIMON

Pour l'année 2025, le comité directeur était composé de 12 membres élus et d'un membre non élu.

Il s'est réuni à six reprises et organise cette année, l'assemblée générale électorale dans la salle du Foyer de l'Oustalet de Lambesc avec le soutien logistique du Cyclo Club de Lambesc représenté par sa Présidente, Corinne DUPONT.

Les commissions départementales se sont réunies en présentiel, afin de mettre en œuvre les nouveaux projets départementaux au bénéfice du cyclotourisme.

Jean-Pierre remercie chaleureusement Marie-Paule PASQUAL, présidente du Cyclo Club de Pélissanne qui a mis régulièrement la salle de la maison du vélo à notre disposition pour nous permettre de se réunir à moindre frais.

Les effectifs 2025 ont été en légère augmentation par rapport à N-1, soit une progression de **4,25%**. En effet, sur les 2 240 licenciés en 2024, nous nous sommes retrouvés **2 335** en 2025.

Des efforts d'accueil tout public dans les clubs sont nécessaires si l'on veut pouvoir continuer à augmenter les effectifs.

Il est de constater que la pratique du vélo par nos licenciés évolue comme le montre la répartition dans le tableau ci-après, où l'on voit clairement évoluer la pratique VTT / VTC / Gravel.

Ci-dessous un récapitulatif des licenciés sur les 5 dernières années.

LICENCES					
ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	2 312	2 263	2 252	2 240	2 324
<i>ROUTE</i>	888	671	667	664	550
<i>VTC VTT GRAVEL</i>	616	514	540	513	535
<i>ROUTE VTT GRAVEL</i>	808	1 078	1 045	1 063	1 239

En 2025 seulement trois clubs ont dépassé les 100 adhérents et deux autres légèrement en dessous:

- C.S. Pays d'Aix en Provence : 188 licenciés dont 3 jeunes
- Cyclo Club Chateaurenardais : 156 licenciés dont 116 jeunes
- Bike Bel Air Club : 142 licenciés dont 51 jeunes
- Martigues Cyclotourisme : 96 licenciés
- Rayon d'Or de la Crau : 96 licenciés dont 54 jeunes

Comme l'année passée, l'année 2025 a démarré avec la 2^{ème} concentration du jour de l'AN du Codep13, qui s'est déroulé, le premier dimanche de janvier 2025 dans la convivialité et la bonne humeur au Moulin à l'huile des Costes à Pélissanne avec l'appui logistique du club de Pélissanne que nous remercions une nouvelle fois. Une soixantaine de cyclos des communes voisines, sont ainsi venus fêter l'ouverture de la saison autour d'une collation bien sympathique. Un petit circuit Route de 30 km aura vu la participation d'une trentaine de volontaires dont une bonne moitié de féminines.

Le séjour mis en place par le CoDep13 à Gréoux-les-Bains en 2024 en remplacement des Merveille des Alpilles au départ de Salon-de-Provence, a été apprécié par **les 28 participants**, et c'est très bien déroulé malgré une météo capricieuse. La prestation hôtelière du domaine de Château Laval et les circuits proposés ont fait l'unanimité auprès de tous.

Il est reconduit en mai 2026 en espérant un maximum de participants. Il se déroulera du dimanche 17 mai 2026 au samedi 23 mai 2026, toujours sur le magnifique domaine de Château-Laval à Gréoux-les-Bains.

Fin juin 2025, à l'initiative de Bruno, Ex-président du Codep13, 14 personnes dont 8 membres du Comité Directeur nouvellement élus ont participé à un mini séjour au centre national à Aubusson d'auvergne qui aura permis de resserrer les liens entre tous les membres présents.

Du 19 au 21 septembre 2025 s'est déroulé le mini-séjour au féminin, organisé sans faille par la référente de la commission féminine, Marie-Paule PASQUAL, secondée efficacement par Diane BRAGUER et Anne PAPEGAY. Cette organisation aura vu une participation de 21 personnes dont 13 féminines.

Le comité départemental poursuit la réalisation et la diffusion régulière de la newsletter. Celle-ci se doit d'être courte afin d'être lu entièrement par chacun d'entre nous.

Si vous avez des informations à partager, vous pouvez transmettre celles-ci à notre trésorier Jean-Claude SURIAN qui gère ce moyen de communication et se fera un plaisir d'intégrer vos informations dans ces lettres électroniques.

Dans ce cadre, je vous demande de bien vouloir relayer auprès des licenciés de votre club les informations qui vous sont communiquées.

Comme chaque année le comité directeur fait tout son possible pour répondre aux différentes invitations des Présidents de clubs lors des assemblées générales.

Malheureusement toutes ne peuvent être honorées et je vous prie en tant que Président du CoDep 13 de bien vouloir accepter nos excuses.

4. **RAPPORT FINANCIER** - présenté par le Trésorier Jean-Claude SURIAN

4.1 **LE RESULTAT :**

Le résultat définitif de l'exercice 2025 est légèrement excédentaire avec un montant de **700,58 €** que nous vous proposons de le reverser dans le report à Nouveaux et qui servira au futur voyage itinérant pour relier la concentration nationale en juin 2028.

4.2 **LES PRODUITS :**

Les Produits comptabilisés au 31/12/2025 s'élèvent à + **35 920,78 €** (pour **62 802,85 €** en 2024), se répartissant en vente de prestations Séjours (59%), Subventions ANS, FDVA, CG13 et FFCT (16%), Ristournes sur licences (15%), remboursements divers, intérêts livret A et dons (10%) :

- **70 – Vente Produits finis, Prestation de Service, marchandises :..... 20 676,95 €**
- **74 – Subvention d'exploitation :.....5 320,00 €**
 - Subvention CG13..... 3 000,00 €
 - Subvention Agence Nationale pour le Sport (ANS) & FDVA..... 2 250,00 €
 - FFCT Aide sur Actions..... 70,00 €
- **75 – Autres produits de gestion courante :.....8 911,81 €**
 - Ristournes fédérales sur licences..... 5 859,75 €
 - Abandon de frais km bénévoles.....1 719,56 €
 - Mécénats divers, Dons, Avoir Crédit Mutuel..... 922,58 €
 - Remboursement divers Critérium, AG FFCT Albi, Séjour..... 409,92 €
- **76 – Produits financiers Intérêts livret Bleue:.....1 012,02 €**
- **77 – Produits sur Exercices antérieurs (Réserves 2028).....1 500,00 €**

4.3 **LES CHARGES :**

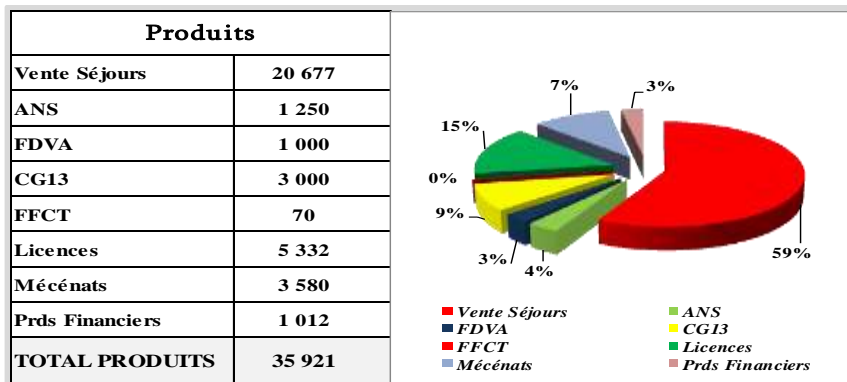
Les charges comptabilisées au 31/12/2025, hors contributions volontaires, s'élèvent à **35 220,20 €**, conforme à un exercice classique (**31 507,19 €** en 2023), représentant **87%** du budget prévisionnel (**40 200 €**).

Ces charges se répartissent de la manière suivante :

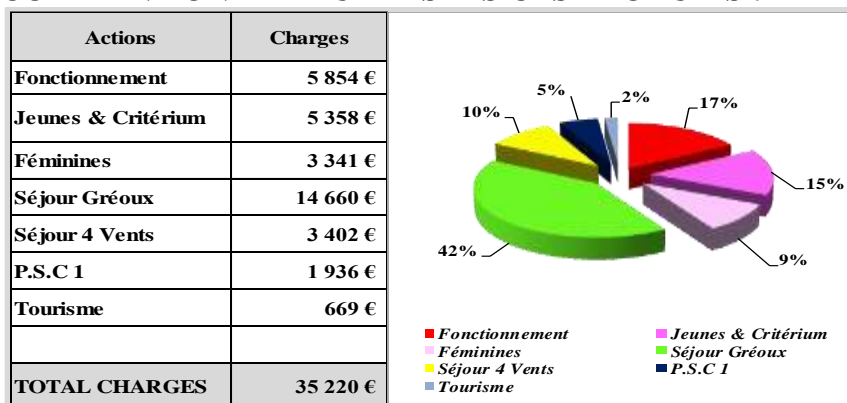
- **60 - Achats : Prestations séjour Gréoux & Matériels.....23 446,81 €**
- **61 - Services extérieurs : 2 262,14 €**
 - S/traitance générale : CDVTT, Séjour Rosans PSC1..... 1 323,35 €
 - Location : Basicompta, Openrunner, site internet, Assurance..... 459,00 €
 - Réparation & Documentation : Remise en état GPS Twonav, CDVTT.....479,79 €
- **62 – Autres Services Extérieurs :.....7 567,97 €**
 - 3 sessions formation PSC1:1 740,00 €
 - Publicités, Publications Récompenses Jeunes :.....1 633,10 €
 - Frais déplacements Réunions, Séjours, AG FFCT :.....4 039,67 €
 - Frais postaux & Frais bancaires:.....155,20 €
- **65 – Autres Charges de Gestion :1 943,28 €**
 - Cotisation CDOS 13 & Abonnement Openrunner Pro..... 239,08 €
 - Annulation & Remb séjour, Inscription Activités Jeunes980,20 €
 - Participations Bike Camp et Séjour Montgenèvre Jeunes.....724,00 €

4.4 RESULTAT PAR ACTION SITUATION AU 31/12/2025

4.4.1) D'OU PROVIENNENT NOS PRODUITS :



4.4.2) COMMENT ONT ETE UTILISEES CES PRODUITS :



4.4.5) CUMUL DES RESULTATS SUR 5 ANS de 2021-2025:

Le cumul des résultats sur la période de 5 ans de 2021 à 2025, s'élève à **5 141,32 €**



4.4.6) VALORISATION DU BENEVOLAT AU 31/12/2025 :

86- Emplois des contributions volontaires en nature	38 385,00	87 - Contributions volontaires en nature	38 385,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 200,00	Prestations en nature	4 200,00
Personnel bénévole	34 185,00	Bénévolat	34 185,00

Le bénévolat estimé à **38 385 €** représente **2 280 heures** estimées des membres du Comité Directeur de l'association, Ces heures estimées ont été multipliées par le taux horaire du SMIC soit **15 €/h**.

La mise à disposition gratuite de biens correspond au prêt de salles de réunion dont nous avons pu bénéficier tout au long de l'année 2025 pour les comités de direction, le prêt de la salle pour notre AG

annuelle à Martigues et le prêt annuel d'un bureau au CEC par la Mairie d'ISTRES pour le stockage des archives et divers matériels.

La valorisation de cette mise à disposition gratuite a été faite en multipliant le nombre d'heures d'occupation des salles, estimée à **84 h**, multiplié par un taux de **50 € / h**.

4.5 BILAN DE L'EXERCICE 2025 :

L'Actif comptable arrêté au 31/12/2025 s'élève à **39 964,31 €** en légère augmentation par rapport à l'Actif 2024 qui s'établissait à **38 203,73 €** (*Ecart : + 1 760,58 € soit + 4,60 %*).

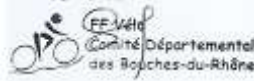

Cet Actif comptable se décompose en :

- Disponibilités / Trésorerie (Banque) :.....32 414,31 €
- Charges constatées d'avance (Acomptes Séjours Gréoux & Quillan).... 7 550,00 €

Le Passif comptable du même montant de **39 964,31 €**, se décompose de la manière suivante :

- Fonds propres (Report à Nouveau).....35 983,73 €
- Résultat excédentaire 2025.....700,58 €
- Dettes fournisseurs (Chèques Jeunes & Réserves 2028).....1 900,00 €
- Produits constatés d'Avance (Séjour Gréoux & Quillan).....1 380,00 €

Actif		Montant		Passif		Montant	
		2025	2024			2025	2024
Actif Immobilisé				Fonds Propres			
- Construction				Report à nouveau		35 983,73 €	34 442,93 €
- Matériel				Excédent ou Déficit		700,58 €	1 540,80 €
Autres Immobilisations				Situation Nette		36 684,31 €	35 983,73 €
Financières				Total 1		36 684,31 €	35 983,73 €
- Titres				Total 2		0,00 €	0,00 €
- Cautions		0,00 €	0,00 €	Total 3		0,00 €	0,00 €
Actif Circulant (Stock)				Dettes			
Créances				Emprunts auprès d'établissements			
Disponibilité Trésorerie		32 414,31 €	32 203,73 €	Emprunts & Dettes Financières			
- CM Cpt Courant		2 414,31 €	2 203,73 €	Dettes Fournisseurs		1 900,00 €	1 500,00 €
- CM Livret A		30 000,00 €	30 000,00 €	Produit Constatés d'Avance		1 380,00 €	720,00 €
Charges Constatées d'Avance		7 550,00 €	6 000,00 €	Total 4		3 280,00 €	2 220,00 €
Total 2		39 964,31 €	38 203,73 €	Total général		39 964,31 €	38 203,73 €
Total général		39 964,31 €	38 203,73 €				

Certifié conforme Le Président : Jean-Pierre SIMON 	Certifié conforme Le Trésorier : Jean-Claude SURIAN 
--	---

4.6 BUDGET PREVISIONNEL 2026 :

Le budget prévisionnel a été établi en comité de direction pour un montant de **38 100 €** en diminution de **2 100 €** par rapport à l'an dernier qui s'établissait à **40 200 €**, pour être au plus près de nos activités programmées en 2026.

Dans ce budget nous avons tenu compte des premiers versements de réservation aux séjours 2026 de Gréoux-les-Bains et celui de Quillan.

Quatre regroupements des féminines ont été retenus dans ce budget, ainsi qu'un mini-séjour au féminin au Reverdi (Var) en octobre 2026 ouvert aussi aux messieurs dans le cadre de la mixité du département.

Trois sessions de formation PSC1 ont également été retenues. Si le besoin en formations PSC1 s'avérait supérieur à cette programmation, de nouvelles sessions pourront être mis en place fin 2026.

Les jeunes n'ont pas été oubliés avec quelques belles manifestations dont le critérium département Route, VTT et Régional du jeune cyclotourisme, le concours département, régional et national de la sécurité routière, le Bike Camp et le séjour à Montgenèvre du Coreg Sud.

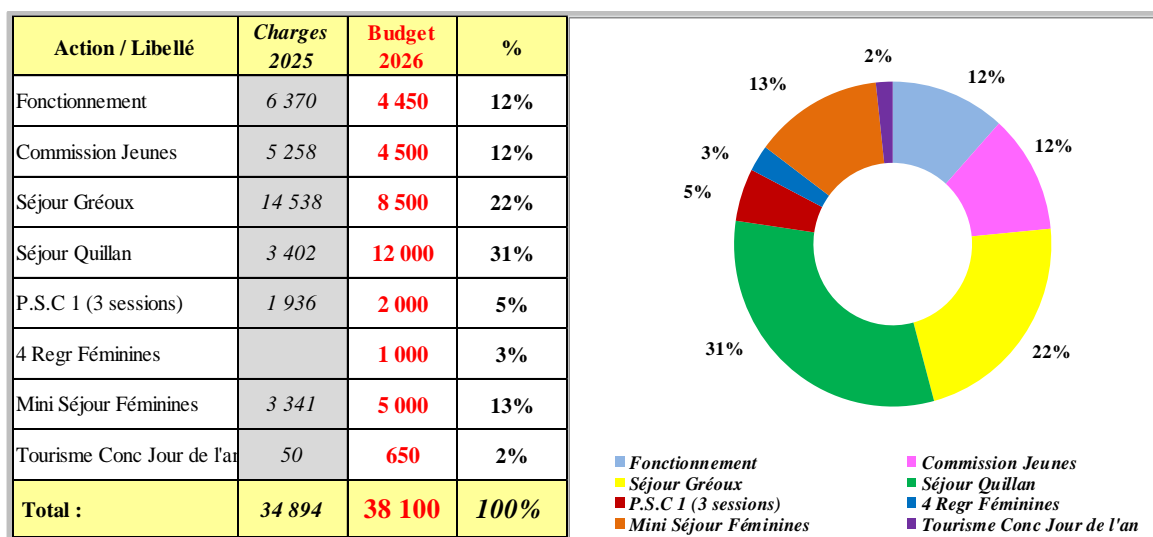
Le Challenge département du Codep13 de ses écoles françaises de vélo a été reconduit pour la nouvelle saison en espérant motiver les écoles actuelles et de susciter de nouvelles créations.

Une manifestation nationale « Familles à vélo » devrait voir également le jour en 2026, en cours de préparation, pour faire découvrir aux non licenciés familles, le savoir-faire des structures de la fédération et plus particulièrement celui du Codep13.

Un budget prévisionnel pour cette manifestation à venir a été établi pour un montant approximatif de **3 100 €**. Mais il n'a été intégré dans le budget global du Codep13, car cette manifestation est en attente de validation par le comité directeur de la fédération comme une manifestation nationale.

Ce budget prévisionnel 2026 est présenté sous forme analytique à partir des actions programmées.

4.6.1) Charges Prévisionnelles 2026 par Action :

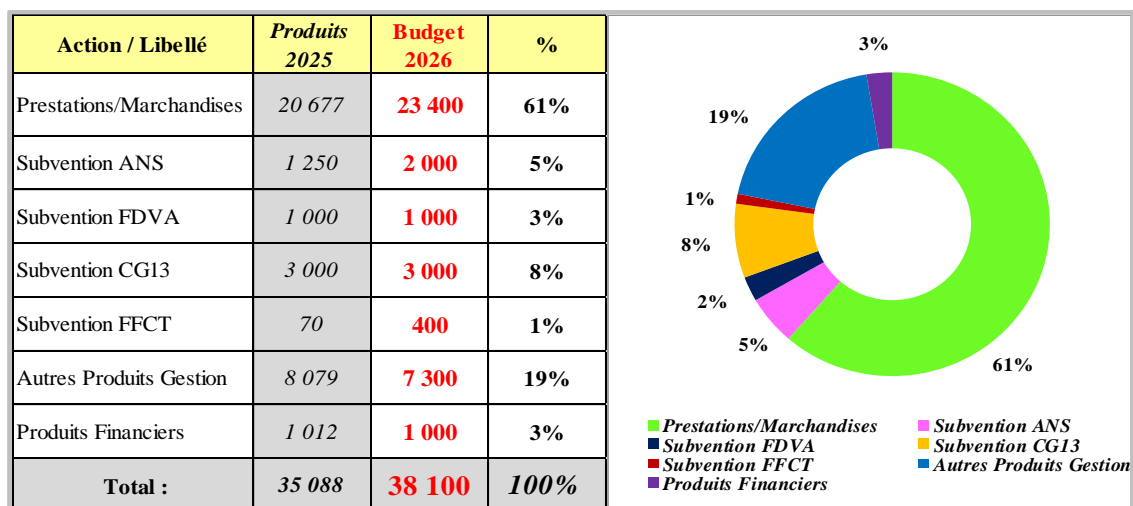


4.6.2) Produits Prévisionnels 2026 :






La participation des adhérents aux séjours devrait s'élever à : 23 400,00 €

Les demandes de subventions ANS, FDVA, CG13 et FFCT devrait se chiffrer à : 6 400,00 €






Enfin les autres produits de gestion et produits financiers devrait se monter à : 8 300,00 €



4.6.3) ANNEXE 1 : COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2025 :

 		COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025			
Charges	Montants	Produits	Montants		
60-Achat	23 446,81	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	20 676,95		
Achats d'études et de prestations de service	19 549,84	Prestation de services	20 447,00		
Achats non stockés matières et fournitures	1 690,44	Vente de marchandises	229,95		
Fournitures non stockables (eau, énergie)	94,23	Produits des activités annexes			
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 920,50				
Autres fournitures	191,80				
61 - Services extérieurs	2 262,14	74- Subventions d'exploitation	5 320,00		
Sous traitance générale	1 323,35	Etat: ANS	1 250,00		
Locations	210,00	Etat: FDVA	1 000,00		
Entretien et réparation	394,71	Région(s):			
Assurance	249,00				
Documentation	85,08	Département(s):	3 000,00		
62 - Autres services extérieurs	7 567,97				
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 740,00	Commune(s):			
Publicité, publication	1 633,10	subvention communauté de communes			
Déplacements, missions	4 039,67	Organismes sociaux (à détailler):			
Frais postaux et de télécommunications	52,44	ASP			
Services bancaires, autres	102,76	Fédération	70,00		
63 - Impôts et taxes		Fonds européens			
64- Charges de personnel		75-Autres produits gestion courante	8 911,81		
65- Autres charges de gestion courante	1 943,28	76 - Produits financiers	1 012,02		
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels			
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements			
68- Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges			
TOTAL DES CHARGES	35 220,20	TOTAL DES PRODUITS	35 920,78		
86- Emplois des contributions volontaires en nature	38 385,00	87 - Contributions volontaires en nature	38 385,00		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 200,00	Prestations en nature	4 200,00		
Personnel bénévole	34 185,00	Bénévolat	34 185,00		
TOTAL DES CHARGES	73 605,20	TOTAL DES PRODUITS	74 305,78		
Résultat 2025 :		700,58 €			
Certifié conforme		Certifié conforme			
Le Président : Jean-Pierre SIMON		Le Trésorier : Jean-Claude SURIAN			
					

4.6.4) ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL EXCERCICE 2026 :

 		 Budget Prévisionnel 2026	
		Mis à Jour le 21/12/2025	
Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	27 325	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	23 400
Achats prestations de services Séjours	20 800	Prestation de services (Séjour)	22 500
Achats non stockés de matières, fournitures	910	Vente de marchandises	900
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 100		
Fourniture entretien et petit équipement	800		
61 - Services extérieurs	2 840	74 - Subventions d'exploration	6 400
Sous traitance générale	1 800		
Locations Matériels et Logiciels	500	Etat (ANS, ARS, ...)	2 000
Entretien et réparation	200	Etat (FDVA)	1 000
Assurance	250	Région(s)	
Documentation	90		
62 - Autres services extérieurs	5 180	Département(s)	3 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	
Publicité, publication	1 720	Communauté de Communes	
Déplacements, missions	3 250		
Frais postaux et de télécommunications	110	Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres	100		
63 - Impôts et taxes		Fédération	400
64 - Charges de personnel		Autres recettes	
Charges sociales		75-Autres produits de gestion courante	7 300
Autres charges de personnel		Dont cotisations Ristournes Licences	5 200
		Dons & Mécénats Divers Produits	2 100
65-Autres charges de gestion courante	1 255	76-Produits financiers	1 000
66 - Charges financières		77-Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles	1 500	78-Reprises / amortissements provisions	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79-Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	38 100	TOTAL DES PRODUITS	38 100
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	39 200	87 - Contributions volontaires en nature	39 200
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 200	Prestations en nature	4 200
Personnel bénévole	35 000	Bénévolat	35 000
TOTAL DES CHARGES	77 300	TOTAL DES PRODUITS	77 300
Résultat :		0,00 €	
Le Président : Jean-Pierre SIMON		Le Trésorier : Jean-Claude SURIAN	
			

5. Rapport des Vérificateurs aux Comptes :

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, nous nous sommes réunis, Jo SICCARDI et Mario BELLINI en présence du trésorier du Comité départemental des Bouches du Rhône de Cyclotourisme, Jean-Claude SURIAN, le lundi 12 janvier 2026, au siège du club de Miramas Cyclotourisme, Chemin de la Concorde à MIRAMAS pour procéder à la vérification des comptes, arrêtés au 31 décembre 2025, du Comité Départemental des Bouches du Rhône de Cyclotourisme.

Le Trésorier de l'association, Jean-Claude SURIAN, a mis à notre disposition l'ensemble des pièces comptables et bancaires nécessaires et indispensables à cette vérification.

Nous avons pu vérifier par sondage un grand nombre d'écritures et de soldes comptables par rapport aux relevés bancaires sans détecter d'anomalies.

Nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2025 par rapport au bilan financier de l'association à la même date qui ne présentent aucune différence.

Le montant de la trésorerie, s'élevant à 32 414,31 € est conforme au solde bancaire, tout comptes confondus, au 31 décembre 2025, aux intérêts près du Livret bleu Associatif s'élevant à 733,27 € apparaissant sur le dernier relevé bancaire de l'année 2025 et comptabilisés sur les comptes du Comité départemental en janvier 2026 seulement.

Les diverses vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière du Comité Départemental des Bouches du Rhône de Cyclotourisme.

L'exercice 2025 dégage un résultat légèrement positif d'un montant de 700,58 € (représentant 1,75% des charges de l'exercice). Ce résultat positif s'explique principalement par le bon résultat financier du séjour 2025 à Gréoux-les-Bains (avec 28 participants)

Au regard du budget de l'Association, la trésorerie est loin d'être excessive, mais elle constitue le fond de roulement indispensable et nécessaire à la poursuite de ses activités avant l'entrée des subventions et autres recettes de l'année.

Qu'il nous soit permis de féliciter le trésorier, Jean-Claude SURIAN pour la qualité du travail accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces comptables, ce qui a grandement facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Association et nous vous invitons à faire de même lors de votre vote.

Fait à Miramas, le 12 janvier 2026, pour valoir ce que de droit.

Les Vérificateurs aux comptes

Mario BELLINI

et

Jo SICCARDI



6. PRESENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE :

Mme Yvonne MAGGIORE, du club de Martigues Cyclotourisme se présente succinctement à l'assemblée en précisant son souhait d'intégrer la commission féminine.

Conformément aux statuts de l'Association, sa candidature sera soumise aux votes de l'assemblée.

Les rapports des différentes commissions n'étant pas soumis aux votes, une interruption de 15 mn est proposée pour permettre à chacun de faire ses choix et de voter à bulletin secret, comme prévu dans nos statuts.

7. RAPPORT COMMISSION JEUNE : présenté par le référent Jacques NATONEK

7.6. Bilan Activités des Ecoles Françaises de Vélo (EFV) en 2025 :

Au 1^{er} décembre 2025, **11 écoles** étaient recensées au sein du Comité départemental pour un effectif Jeunes de **336** en augmentation par rapport à N-1 et N-2 (**248** en 2024 et **232** en 2023)

Côté encadrants, nous disposons fin 2025 de **110** personnes formées se répartissant :

- Animateurs: **44**
- Initiateurs : **25**
- Moniteurs: **13**
- Adultes accompagnants: **28**

Jacques nous commente ensuite le bilan des manifestations et autres activités des écoles françaises de vélo du département qui se sont déroulées durant la saison 2025 :

- **CDER** : 4 participants du Rayon d'Or de la Crau
- **CD route** : 3 participants dont 2 de la MCJ Plan de Cuques et 1 du ROC
- **CD VTT** : 18 participants dont 10 de Velaux et 8 du ROC

Suite au Critérium Départemental qui s'est tenu à la Tour d'Aigue (Vaucluse), 6 jeunes de Velaux et 2 du ROC ont été qualifiés pour le Critérium Régional d'Istres puis 4 jeunes ont pu être sélectionnés pour participer au critérium national dont 2 en route et 2 en VTT qui s'est déroulé à Nans-les-Pins.

Lors du Critérium National VTT, **Juliette DELABIE** de l'Amical Cyclo Velauxien a été sacrée championne de France dans la catégorie Junior et **Eléna COLLANGE** du Rayon d'Or de la Crau a été sacrée championne de France route en catégorie Cadette.

Un grand bravo à nos deux championnes ainsi qu'à leurs éducateurs qui les ont amenées à ce niveau.

Jacques nous fait ensuite le bilan des activités de loisirs au niveau national et régional :

- **Le Bike Camp**, organisation nationale à Saint-Paul-sur-Yenne en Savoie s'est déroulé du 5 au 12 juillet 2025 avec la participation de 4 Jeunes :
 - 2 jeunes du ROC de Saint-Martin-de-Crau
 - 2 Jeunes de la MJC Plan de Cuques accompagnés par 3 éducateurs
- **Le séjour VTT Régional** à Montgenèvre dans les Hautes Alpes, organisé par le Coreg Sud s'est déroulé du 2 au 9 août 2025 avec la participation de 5 jeunes :
 - 3 Jeunes du ROC de St Martin de Crau
 - 2 Jeunes de l'Amical Cyclo Velauxien

Il nous présente ensuite le classement national de nos écoles en fonction du nombre de jeunes :

1- Ecoles de 40 jeunes et plus :

40									
PL / NAT	PL / REG	CLUB	POINTS	CDER	C D	CR	CN	BIKE CAMP	POINTS
22	5	RAYON D'E LA CRAU	144	4	8	3	1	2	76
26	6	CYCLO CLUB CHATEAURENARDAIS	136						
52	11	BIKE BEL AIR CLUB	75					1	16

2- Ecoles entre 20 et 39 jeunes :

20									
22	1	AMICAL CYCLO VELAUXIEN	101		10	6	2		60
63	4	C.C CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	36						
77	6	ISTRES SPORTS CYCLO	23						

3- Ecoles entre 1 et 19 jeunes :

1									
11	1	MJC PLAN DE CUQUES CYCLO	69		2	1	3		64
48	3	VELO CLUB FOSSEEN	24						
101	10	VC MIRAMAS	7						
108	13	CYCLO SPORT AIX EN PROVENCE	5						

4- Résultat du Challenge Départemental des EFV en 2025 :

En 2025, le CODEP13 a voté la mise en place d'un challenge départemental pour les 11 écoles françaises de vélo du département 13. Seulement 5 clubs ont participé à cet évènement :

- MJC Plan de Cuques Cyclotourisme
- Istres Sports Cyclotourisme
- Amical Vélo Fosséen
- Amical Cyclo Velauxien
- ROC Saint Martin de Crau

Ces 5 clubs investis auprès des jeunes de leur commune ont été récompensés à hauteur de 200 €

5- Activités prévisionnelles des Ecoles Françaises de Vélo (EFV) en 2026:

Les manifestations spécifiques planifiées en 2026 pour les Ecoles Françaises de Vélo sont :

5.1) Pour les Critériums :

Manifestations	DATES	Organisateurs
CDER	31/01/2026	Istres Sports Cyclo à Istres
CD VTT Route	14/03/2026	ROC à Fontvieille
CR VTT	11/04/2026	V C Nans-les-Pins la Ste Baume
CN VTT Route	Du 14 au 17/05/2026	Eymoutiers (Charente)

5.2) Pour les Séjours :

Manifestations	DATES	Lieux
Bike Challenge	Du 05 au 12 juillet 2026	Lac de Madine (Meuse)
Séjour Coreg	Du 18 au 25 juillet 2026	Montgenèvre (pour les 12 à 17 ans)
Bike Aventure	Du 02 au 09 août 2026	Château-Gontier (Mayenne)

Pour terminer sa présentation, Jacques nous informe de quelques nouveautés pour la saison 2026

- Les licences seront demandées pour chaque manifestation fédérale.
- Il faudra **impérativement** la photo sur la licence des jeunes et des encadrants.
- Le renouvellement des licences devra se faire AVANT le 1^{er} janvier car avec le renouvellement le l'assureur fédéral celui-ci ne couvrira pas les accidents survenant avant la prise de licence comme cela était avec notre ancien assureur.
- Pensez au moins à retourner au responsable du club, les documents d'inscription datés et signés avant la fin de l'année.

6- LISTE DES ECOLES CYCLOTOURISMES DANS LE CODEP13

ECOLE FRANÇAISE DE VELO DU CODEP13			
Nbr	N° club	Nom du Club	Référent Jeune
1	01045	C S P AIX EN PROVENCE	MAGGIORE Jean-Claude
2	01918	M.J.C PLAN DE CUQUES CYCLOTOURISME	SIMON Jean-Pierre
3	02142	ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME	MASIA François
4	02283	RAYON D'OR DE LA CRAU	CASTAILLAC Nicolas
5	04185	VELO CLUB FOSSEEN	LALANDE François
6	04460	AMICAL CYCLO VELAUXIEN	PIRON ALAIN
7	05394	CYCLO CLUB CHATEAURENARDAIS	MIQUEU Arnaud
8	05877	C C CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	COURTIN Frédéric
9	07193	BIKE BEL AIR CLUB	VERGé Jean-François
10	08320	VC MIRAMAS	PISANO Eric
11	08344	AVENIR CYCLISTE ROGNONNAIS	D'AGOSTINO Frédéric

8- RAPPORT COMMISSION FEMININE – présenté par la référente Marie-Paule PASQUAL

Avant de présenter son rapport, Marie-Paule précise que la commission est aussi composée de Diane BRAGUER, François MASIA et ponctuellement par des membres non élues comme Marie-Françoise MARCHAL et Anne PAPEGAY.

Afin de garder contact et de ne pas perdre le dynamisme induit par la manifestation nationale « Ensemble à Vélo à Paris en 2024, le Comité Départemental des Bouches du Rhône de la Fédération Française de Cyclotourisme a mis en place un mini-séjour dans les Baronnie qui s'est déroulé du 19 au 21 septembre 2025 à Rosans.

Les participantes (13 féminine) et participants (8 hommes) de 5 clubs du département, ont été hébergés en mobil-home au camping « Les Rosières ».

Le samedi un circuit de 80 km et 1400 D+ était proposé, en passant par les cols de la Fromagère-Pommerol, des Tourettes et de Serre-Larobe. Un Pique-nique bien mérité à été pris au sommet du col de Serre-Larobe.

Le dimanche un circuit raccourci à cause de la météo 70 km et 900 D+, a été effectué avec deux petits cols (Flachière et Reyhasset). Le Retour précipité au camping pour le pique-nique, aura évité de prendre un gros orage.

Ce séjour s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et nous pouvons remercier chaleureusement l'aide précieuse d'Anne et Joël PAPEGAY, les locaux du lieu.

Marie-Paule poursuit sa présentation par les projets à venir en 2026 :

- Organisation d'un mini-séjour Mixité.
- Organisation de la Rose des Vents du Codep13.
- Organisation d'une manifestation nationale « Familles en Vélo ».

8.1- Mini-Séjour Mixité :

Il se déroulera mi octobre 2026 au village de vacances du Reverdi dans le Var avec pour principes clés d'être ouvert à tous avec priorité aux féminines, proposer des parcours et activités adaptés aux différents niveaux et favoriser le temps de convivialité et d'échanges.

Les objectifs retenus sont de :

- Développer le vélo au féminin
- Favoriser la mixité dans la pratique
- Encourager de nouvelles adhésions féminines

8.2- La Rose des Vents du Codep13 :

Cette manifestation se déroulera sur quatre journées réparties une par trimestre, avec quatre points de départ répartis pour proposer des parcours orientés aux 4 points cardinaux (Nord, Est, Ouest et Sud).

Les objectifs de cette manifestation sont :

- Développer le vélo au féminin
- Valoriser le cyclotourisme sur l'ensemble du département
- Proposer une activité accessible, attractive et fédératrice
- Favoriser la participation du plus grand nombre

La branche Sud, programmée le 28 février 2026, partira d'Istres pour se diriger vers la Côte Bleue sur un parcours de 80 km et 900 m de dénivellation positive.

- Favoriser la participation du plus grand nombre

La branche Est, programmée le 27 juin 2026, partira de Pélissanne en direction d'Eguilles sur un parcours de 135 km et 1 500 m de dénivellation positive.

- Favoriser la participation du plus grand nombre

La branche Nord, programmée courant octobre 2026, partira de Saint-Martin-de-Crau en direction Noves sur un parcours de 125 km et 900 m de dénivellation positive.

- Favoriser la participation du plus grand nombre

La branche Ouest, programmée en fin novembre 2026, partira d'Eyguières en direction d'Orgon sur un parcours de 105 km et 700 m de dénivellation positive.

8.3- Manifestation National « Familles à Vélo » :

Cette Manifestation validée par le comité directeur fédéral, en cours de préparation, se déroulera du 1^{er} mai au 3 mai 2026, les activités proposées seront dédiées aux familles et aux enfants, sur des parcours sécurisée et adaptés à tous avec animation autour du vélo et de la convivialité, afin de créer un lien durable avec les jeunes pratiquants et d'ancrer le cyclotourisme comme une activité familiale.

Les objectifs identifiés sont principalement :

- Attirer un public familial et intergénérationnel.
- Sensibiliser les jeunes à la pratique du vélo.
- Préparer le renouvellement des effectifs.

9- RAPPORT COMMISSION FORMATION – présenté par le référent François MASIA

François nous rappelle que la formation aux gestions de Premiers Secours a été dispensée à 30 personnes sur trois sessions dont 2 sur Aix-en-Provence et une sur Istres.

Il nous présente ensuite une synthèse des formations fédérales réalisées au profil des Bouches-du-Rhône par rapport à la région. Sur les 76 stagiaires, les BdR représentent 31 % soit 18 personnes formées.

8 clubs sur 59 ont été demandeurs d'un stage de formation fédéral, représentant 13,5 % du nombre de clubs au sein du Codep13.

François nous informe que si un club désire une formation « particulière » entrant dans le champ de formation 2025-2028 de la FFCT, ne pas hésiter à lui remonter la demande, en tant que référent Formation du Codep13.

Une formation adéquate et bien ciblée peut-être source d'innovation pour le club et enrichissante pour la personne formée.

Il termine son exposé en précisant les bénéfices que peut apporter la formation :

- La formation vous permet de développer, d'approfondir vos compétences techniques (hard skills) et vos compétences comportementales (soft skills).
- La formation est un investissement rentable et durable : les bénéfices de la formation sont perçus rapidement et de manière concrète.

La formation permet :

- d'améliorer votre capacité d'adaptation, votre ouverture aux autres,
- de diminuer votre résistance aux changements,
- d'avoir davantage confiance en vos capacités, de gagner en autonomie, d'être plus motivé.

10- RAPPORT ETHIQUE DANS LE SPORT – présenté par le secrétaire François LALANDE

François commence son exposé en définissant le sujet. L'éthique sportive remonte aux Jeux Olympiques de l'Antiquité qui se définit par :



- Le Respect des règles
- Le Fair-play
- L'Intégrité
- La Lutte contre les violences et discriminations

C'est une philosophie qui guide toutes les actions et décisions dans le sport.

Il poursuit son exposé en précisant les types de violences que l'on peut être amené à rencontrer et en expliquant se qui se cache derrière celles-ci :

- 1- Les Violences Physiques
- 2- Les Violences Psychologiques
- 3- Les Discriminations

Il nous sensibilise sur les signes physiques et psychologiques que l'on peut apercevoir sur les personnes et les enfants :

- Perte de confiance en soi et envers les autres.
- Absentéisme inhabituel aux sorties clubs.
- Craintes inhabituelles envers certaines personnes ou lieux.
- Baisse des performances, trouble du sommeil.
- Tristesse, agressivité, difficulté à se concentrer.
- Inhibition, repli sur soi, isolement.
- Dépréciation de soi.
- Comportements autodestructeurs, discours suicidaire.
- Présence d'ecchymoses, de contusions, d'irritations ou de rougeurs sur le corps.
- Comportements inadéquats pour son âge à l'égard de la sexualité.
- Baisse de motivation, abandon, etc.

Comment prévenir : Obligation légale pour les structures accueillant des mineurs :

- Afficher dans un lieu visible le n° de téléphone **119 – Enfance en danger**.
- **Interdire le bizutage** dans vos structures.

Les membres de la structure doivent rester dans le cadre de leurs fonctions (éducateur, dirigeant, etc.).

Autres attitudes et savoir-être pour le respect de tous lors des sorties, séjours, déplacements :

- Respecter la sphère privée et la pudeur de chacun dans les douches, WC,
- Interdire les prises de vues (photos et vidéos).
- Hébergement : loger séparément encadrants, jeunes sportifs, garçons et filles.
- Transports : éviter de véhiculer un pratiquant seul.
- Contacts et marques d'affection : bien différencier « accompagnement gestuel » et attouchement
- Montrer clairement ses intentions, limiter les contacts à des endroits « sûrs » (les mains, les épaules).

- Conversations privées : s'assurer d'un accès visuel pour les personnes de l'extérieur.

François termine son exposé en précisant où trouver de l'aide et les outils mis à disposition par le ministère des sports :

- <https://www.sports.gouv.fr/violences-sexuelles-54>
- <https://www.sports.gouv.fr/cellule-signal-sports-63>
- <https://www.sports.gouv.fr/boite-outils-protoger-les-pratiquants-55>

11- LE BENEVOLAT EN FRANCE – présenté par Jean-Paul JOLY

Jean-Paul présente une étude faite en 2025 sur l'engagement des bénévoles en France. Le taux d'engagement par tranche d'âges se répartit de la manière suivante :

- Moins de 35 ans 23 %
- 35 à 49 ans 18 %
- 50 à 64 ans 18%
- Plus de 65 ans 24 %

L'évolution depuis 2019 confirme une diminution notable du bénévolat associatif pour les 65 ans et plus.

12- PROMOUVOIR UNE ASSOCIATION SPORTIVE – présenté par Jean-Paul JOLY

Jean-Paul enchaîne par une présentation sur « Comment promouvoir une association sportive ». Avant toute chose, il faudra établir un plan de communication en s'appuyant sur la méthode **S.M.A.R.T** basée sur les cinq indicateurs : **Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste, Temporellement défini**.

- **Spécifique**; définir clairement la cible et l'objectif précis. Nombre de cibles doit être limité
- **Mesurable**: Prévoir des indicateurs permettant d'évaluer le progrès
- **Atteignable**: Se fixer un objectif réalisable selon les moyens et le contexte
- **Réaliste**: S'assurer que l'objectif correspond à votre potentiel d'accueil
- **Temporel**: Inscrire l'objectif dans une durée définie

Dans une deuxième étape, il faudra définir une stratégie de communication, en définissant bien le message à faire passer et montrer ce que l'association peut apporter à ces adhérents : outre la pratique, ce peut être la convivialité, la solidarité, les contacts humains, découvrir de nouveaux horizons.

L'identité visuelle est aussi un critère important. Elle sera définie à partir d'une charte graphique en choisissant la couleur correspondant le mieux à l'association. Il faudra apporter une attention particulière aux photos de présentation du club. La création d'un logo devra être simple et lisible et représentant l'esprit du club.

Les moyens de communication devront être adaptés aux différentes cibles : Pour les plus jeunes, il faudra utiliser les supports digitaux comme Tik Tok, Snapchat... et pour les plus anciens, s'appuyer sur Facebook voire Instagram, principaux canaux grand public.

Même s'ils ne sont plus très souvent consultés, les sites internet restent indispensables pour refléter l'image du club, en prenant soin de faire des mises à jour régulières et apportant un soin particulier à la page d'accueil.

Pour finir son exposé, Jean-Paul rappelle :

- Qu'il faut s'appuyer sur la presse locale en précisant que vos manifestations sont ouvertes « à tous les publics ».
- Qu'il faut entretenir les contacts avec les autorités locales
- Qu'il faut beaucoup communiquer sur les manifestations.

13- RAPPORT COMMISSION SECURITE – présenté par le référent Michel NICOLAS

Michel ouvre son exposé en expliquant qu'il parlera de sécurité sur la route, mais route, VTT, Gravel, tout le monde se déplace sur la voie publique un moment ou à un autre.

Le rapport est axé sur la route principalement mais adaptable à d'autres pratiques, je vous prie de m'en excuser...

Au sein de la fédération, il existe une charte cyclable facilement téléchargeable à partir du site fédéral, le président vous a déjà informé, mais voici pour rappel où vous la trouverez :

Gestion Documentaire : Mandature 2025-2028 ; Pôle Sécurité-Assurances ; Charte Cyclable 2025

Ou directement depuis l'adresse :

<https://ffcyclo.org/documentation/affichage/rubrique/48-1207-59-433.html>

1 le cycliste

- Etre vu, tenue claire, équipement de sécurité (casque, lunettes, gants), parcours adapté à sa condition physique et ses moyens.

2 le vélo

- Conforme au code de la route, freins, son état en général, catadioptres sur les pédales, éclairage avant/arrière, rétroviseurs...

3 la circulation

- Respecter le code de la route, stop, feu rouge, circulation à deux de front seulement lorsque la situation le permet.
- Attention aux rues à sens unique sauf aux vélos ! Souvent trop étroites et délicates avec le stationnement des véhicules
- Le cycliste n'est pas toujours respecté, souvent provoqué par une conduite agressive.
- Le groupe de vélo est davantage pris en compte qu'une circulation individuelle.
- L'agressivité des automobilistes est en augmentation. Surtout, ne pas répondre à ce genre de provocation, nous ne savons pas à qui nous avons affaire.
- Un itinéraire adapté à l'heure de circulation du cycliste (heures d'embauche, heures de fréquentation habituellement dense, soleil levant ou couchant,
- Usage des gestes conventionnels du cycliste (changement de direction, arrêts, obstacles, trous dans la chaussée, écart de sécurité)
- La distance à respecter entre chaque vélo, équipement des vélos avec le système de freins à disques plus efficace.

4 Evènements 2025

Dans le monde du travail, lorsqu'un agent est malheureusement victime d'un accident, une enquête est ouverte.

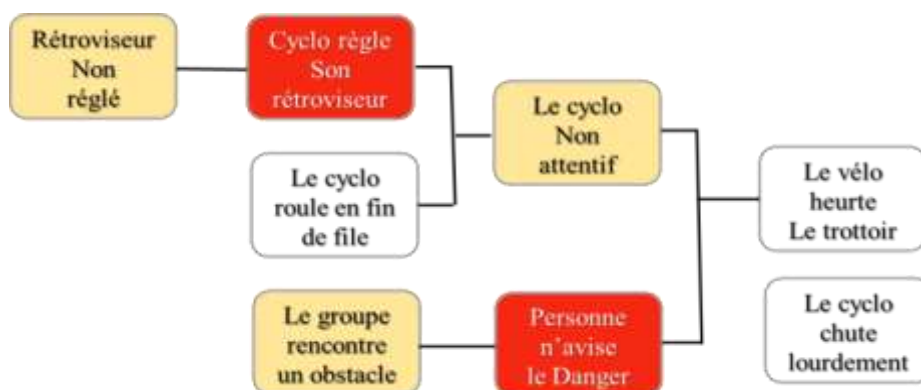
Sur la route, c'est aussi la même chose pour comprendre l'accident et l'analyser. (B.C.A.)

Je ne parlerai pas de l'arbre des causes développé par ISHIKAWA

J'en retire seulement ce qui est adaptable à notre pratique route, VTT, Gravel ou autre.

- Recueil des faits
- Recherche des causes
- mesure de prévention
- Contrôle de l'efficacité

Une initiative remarquable m'a interpellée au cours de l'année 2025. Il s'agit du club de VELAUX. Suite à un accident survenu le 24 avril 2025 lors d'une sortie club, le délégué sécurité du club de Velaux nous a fait parvenir **un compte rendu détaillé** expliquant les circonstances et les mesures à prendre pour y remédier. La méthode de **l'Arbre des Causes** a été appliquée pour bien cerner cet accident.



Suite à cette analyse, des mesures à prendre ont été définies pour éviter que cela se reproduise :

- Préparer et Régler son matériel avant de démarrer (GPS Rétroviseur Montre...).
- Appliquer la Gestuelle et Verbale à la rencontre d'un danger potentiel lors de la circulation en groupe.

Michel nous expose un deuxième incident survenu toujours au cours d'une sortie club du CC Pélissanne ayant entraîné la chute d'un membre du groupe.

Compte-rendu de l'incident :

- Le groupe roulait sur la D569, à allure soutenue et peloton étiré
- La victime est surprise par une bordure en béton sans signalisation
- Pas de geste ou paroles pour indiquer le danger par ses collègues
- A frotter la bordure, perdu l'équilibre et chuté lourdement
- Choc violent à la tête, blessure au coude et avant-bras droit
- Dommages matériels : Patte de dérailleur tordue, roue avant voilée
- La victime a pu rentrer en vélo avec ses collègues.

Analyse de l'incident :

- Absence de panneau de signalisation de la bordure
- Allure rapide, peloton étiré, temps de réaction très court
- Visibilité réduite du danger à l'arrière du peloton
- **Absence de communication gestuelle et ou verbale des cyclistes de tête**
- Baisse de vigilance possible, aggravé par l'absence de communication
- Le port du casque a été un facteur atténuant, absorbant en grande partie le choc.

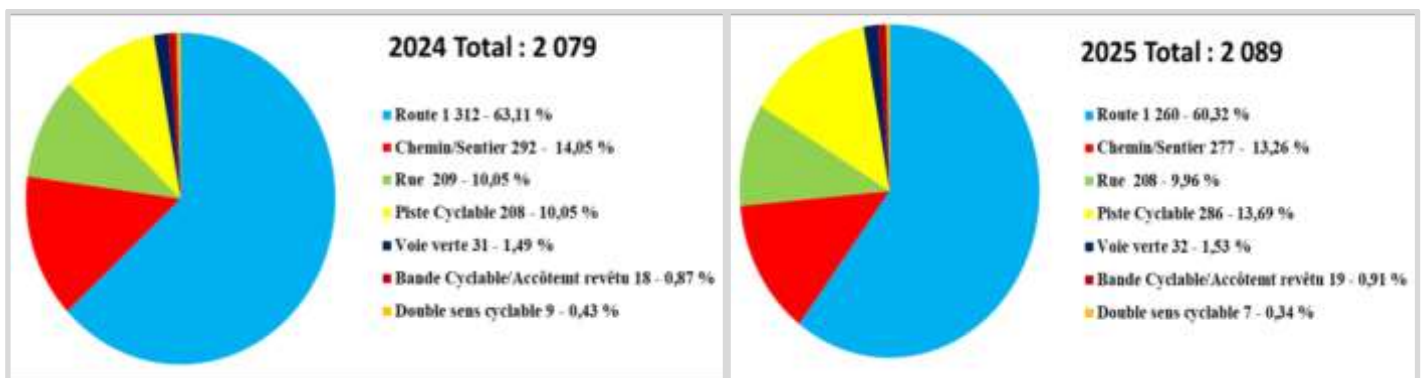
Mesures préventives pour prévenir ces incidents potentiellement dangereux :

- Renforcement de la communication en groupe: Rappel systématique des gestes de sécurité avant la sortie.
- Désignation d'un « responsable sécurité » dans chaque groupe.
- Gestion de l'allure et Positionnement : Respecter une distance de sécurité suffisante entre les cyclistes.
- Attention au bord de route, zone potentiellement dangereuse.
- Equipement et Vérification : Vérification du casque et du matériel (Fourche, cadre, roue, freinage...)

Cet incident est un rappel sérieux de la nécessité d'une vigilance constante et d'une communication au sein du groupe sans faille.

L'application rigoureuse des gestes d'alerte est la mesure la plus efficace pour prévenir ce type d'incident.

Une statistique accident 2024 / 2025 est présentée par type de voies de circulation empruntées par les cyclistes :



Pour conclure et compléter son exposé, Michel précise que sur le site de la fédération, nous trouvons un ensemble de documents intéressant notre pratique en terme de sécurité, comme :

- Points divers assurance fédérale validité, renouvellement, assurance des remorques routières, licenciés dans plusieurs clubs, options A et B, responsabilité de traces GPX sur internet, couverture d'assurance pour les grands voyages ...
- Violences routières contre les cyclistes, une urgence !
- Activité cyclotouristique en cas d'alerte météo
- Attestation sur l'honneur à mettre sur nos bulletins d'inscription et affichage.
- Une Visioconférence sur la sécurité le 22 janvier organisé par Denis VITIEL.

14- RAPPORT SEJOURS & ENVIRONNEMENT – présenté par Anne-Flore GRECH

14.1 Bilan séjour « Au cœur des Alpes de Haute Provence » :

Ce séjour à Gréoux-les-Bains qui s'est déroulé mi-mai 2025 aura vu la participation de 28 personnes, avec une seule journée perturbée par la météo et d'excellents retours des participants.

Il est reconduit en mai 2026 par une nouvelle équipe d'animateurs.

Pour 2026, il y aura un deuxième et nouveau séjour national organisé depuis Quillan dans l'Aude, encadré par Anne-Flore, Bruno et Jean-Claude. Le séjour est d'ores et déjà complet.

14.2. Plan Vélo métropolitain :

Anne-flore aborde le sujet du plan vélo métropolitain Aix Marseille Provence 2025/2030 qui fait suite à celui de 2019/2024.

Il a pour objectifs

- Développer l'usage du vélo au quotidien
- Favoriser l'accès au vélo au plus grand nombre
- Renforcer l'attractivité du territoire, sécuriser l'usage du vélo
- 2019-2024: Définition de 8 lignes sécurisées interurbaines et 8 lignes marseillaises
- 2025-2030: Mise en œuvre. Pour en savoir plus, se connecter à l'adresse :

<https://ampmetropole.fr/missions/mobilite/la-metropole-mobilite/services-levelo/>



La Métropole a décidé de réaliser, à horizon 2024 et 2030, **16 lignes de vélo sécurisées**, soit un réseau à terme de plus **de 280 km**. Huit d'entre elles comportant des enjeux de liaisons interurbaines vont voir le jour en dehors de Marseille et 8 autres au sein de la cité phocéenne.

14.3 Le VTT en forêt / Projet PNRA :

Anne-Flore poursuit sa présentation en rappelant la réglementation en forêt pour l'usage du VTT qui s'appuie sur :

- Le code de l'environnement
- Le code forestier
- Création de parcours et coupe de végétaux
- Commission cyclotouriste du Parc Régional des Alpilles
- Projet FEADER* Gravel et VTT (*Fond Européen Agricole pour le Développement Rural)

Elle rappelle qu'il est interdit et punissable de créer des pistes VTT sauvages comme peuvent le faire certains individus qui font fi de la réglementation comme le montre les photos ci-dessous dans les pinèdes de Lamanon



Elle rappelle également qu'il n'existe pas de réglementation officielle pour le balisage, mais celui-ci est une question de bon sens et une image de responsabilité. Les organisateurs de circuits VTT peuvent s'appuyer sur :

- La charte officielle du balisage et de la signalisation à l'adresse :
https://www.ffrandonnee.fr/Media/Default/Documents/federation/espace-professionnels/Charte%20officielle_balisage_signalétique_ffrandonnee_Edition%202019_d.pdf
- La charte des 15 engagements éco-responsables à l'adresse :
<https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2022-12/-recueil-d-initiatives-des-signataires-2017-2018-organismes-et-gestionnaires-d-equipements--2890.pdf>

Rappelons-nous les paroles de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) :

« *Seules les traces que nous laissons sont celles de nos pas.* »

Les balisages sauvages laissent une image négative vis-à-vis de l'administration et des propriétaires de ces espaces.

N'oublions pas que le VTT est juste toléré en forêt et uniquement sur les chemins balisés. La circulation en dehors de cette tolérance est passible d'une sanction financière pouvant s'élever jusqu'à 1 500 €.

Que dit la Loi :

La pratique du free-ride est interdite en forêt, ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende.

Selon l'article R.362-2 du code de l'environnement, la circulation de véhicules hors des voies ouvertes à la circulation est interdite. Tout contrevenant s'expose à une amende de classe 5 pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Selon l'article R.163-6 alinéa 2 du code forestier, la circulation de tout véhicule (VTT, VTC, cavaliers...) hors des chemins en forêt, c'est-à-dire à l'intérieur des parcelles forestières, est interdite. Tout contrevenant s'expose à une amende de classe 5 pouvant aller jusqu'à 1500 €.

C'est aux organisateurs et aux pratiquants d'agir, d'être vigilant, de débaliser rapidement après une manifestation en forêt.

- De faire la part des choses entre balisage officiel et balisage sauvage
- De bien préparer sa manifestation pour respecter l'environnement
- De signaler ces balisages sauvages sur l'application « Suricate », la sentinelle des sports nature.

Pour conclure son intervention, Anne-Flore nous donne quelques conseils avisés sur « Comment créer un évènement en milieu naturel ».

Les démarches sont à faire sur une plateforme dédiée afin de concilier une manifestation sportive et la préservation des espaces et autres usages (PNRA, Natura 2000)

- <https://declaration-manifestations.gouv.fr/>
- <https://declaration-manifestations.gouv.fr/aide/evaluation2000/>

Les Contacts à utiliser :

- Préfecture: pref-manifestations-sportives@bouches-du-rhone.gouv.fr
- Département: autorisation.ens@departement13.fr
- PNRA: v.brunet@parc-arpilles.fr

15- RESULTAT DES VOTES – présenté par Jean-Claude SURIAN

Les résultats des votes des différents rapports et de l'élection d'un nouveau membre du Comité Directeur sont indiqués dans les tableaux ci-dessous :

		Nombre de Voix totales exprimées : 124		
		Nombre	% Total	% hors Blancs
Approbation du Rapport Moral	Pour	124	100 %	100 %
	Contre	0		
	Abstention	0		
Approbation du Rapport d'Activités	Pour	124	100 %	100 %
	Contre	0		
	Abstention	0		
Approbation du Rapport Financier	Pour	123	99 %	99 %
	Contre	0		
	Abstention	1	1%	1%
Approbation du Report à nouveau	Pour	123	99 %	99 %
	Contre	0		
	Abstention	1	1%	
Approbation du Budget Prévisionnel	Pour	124	100%	100 %
	Contre	0		
	Abstention	0		

Conformément à l'article n°16 des statuts, le quorum est fixé à 50% des clubs représentant 50% des voix soit **33 électeurs et 124 voix**.

Les conditions de vote pour l'assemblée générale étant remplies, **l'ensemble des rapports** soumis au vote de l'assemblée **sont validés**.

RESULTAT DES VOTES POUR L'ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Nombre de sièges à pouvoir suivant nos statuts	7	
	Nombre de Votants	Nombre de Voix
Nombre d'électeurs inscrits	33	124
Nombre d'Emargements	33	124
Taux de Participation	100 %	100 %
Nombre de Votes blancs	0	0
Nombre de votes valablement exprimés	33	124

	Les Candidats	Nombre de Voix		Résultats
1	MAGGIORE Yvonne	124	100 %	Elue

En application de l'article n°6 du paragraphe III, le nombre d'élu(e)s prévu par les statuts n'étant pas atteint (19 membres), il conviendra à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de faire un appel à candidatures.

16- LES RECOMPENSES :

Jean-Pierre SIMON remet les différentes récompenses fédérales dans la mesure où elles n'ont pas été remises lors des AG des clubs des récipiendaires :

16.1 MERITE DU CYCLOTOURISME :

- Sandrine BATANERO Vélo Club Fosséen
- Joseph MAGGIORE Martigues Cyclotourisme
- Farid MAMMERI Martigues Cyclotourisme



16.2 RECONNAISSANCE FEDERALE :

- Diane BRAGUER MJC Cyclo Plan-de-Cuques
- Denis BARROERO Istres Sports Cyclotourisme
- Thierry DUBO Vélo Club Fosséen
- Jean GROUGNARD Miramas Cyclotourisme
- Bernard MAZEL Miramas Cyclotourisme
- VARIN Jean-Paul Miramas Cyclotourisme
- Michel VILLANI Martigues Cyclotourisme



16.3 MEDAILLE FEDERALE BRONZE :

- Brigitte AYRAL Vélo Club Fosséen
- Bernard DARDENNES Miramas Cyclotourisme
- Sébastien PERO Istres Sports Cyclotourisme
- Georges PETRUCCI Martigues Cyclotourisme



16.4 RECOMPENSES JEUNES AU CRITERIUM PAR CODEP13

- Juliette DELABIE Amical Vélo Velauxien
- Eléna COLLANGE ROC Saint Martin de Crau
- Bastien DEL CID Amical Vélo Velauxien
- Barnabé GOUNOT MJC Cyclo Plan de Cuques

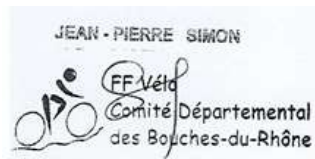
16.5 RECOMPENSES ECOLES PAR CODEP13

- AMICAL CYCLO VELAUXIEN
- ROC ST MARTIN DE CRAU
- ISTRES SPORTS CYCLO
- MJC CYCLO PLAN DE CUQUES
- VELO CLUB FOSSEEN

L'Assemblée Générale ordinaire pour la **saison 2026** se déroulera à Châteaurenard sur proposition du Cyclo Club Châteaurenardais. La salle et la date exacte seront communiquées dès que possible.

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, l'Assemblée générale est déclarée terminée à 17H00.

Le Président
Jean-Pierre SIMON












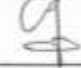

Le Secrétaire adjoint
Jean-Claude SURIAN

Pour Rappel :

- ✓ TOTAL CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES : 33 clubs / 60
- ✓ TOTAL VOIX PRESENTES OU REPRESENTES : 124 voix / 192

QUORUM VALIDE

17. Annexe : Feuilles de présence

		FEUILLES DE PRESENCE AG DU SAMEDI 17 JANVIER 2025			 Page 1/6	
N° de club	Clubs	Nbr Licenciés	Nbr de Voix	Signature	Représenté	
00196	VELO CLUB EXCELSIOR DE MARSEILLE	62	5		GIRONCE / DIVIER JULIE - SUZANNE	
00792	MARTIGUES CYCLOTOURISME	96	6		Président	
00861	CYCLO CLUB PELISSANNE	59	5		Président LE	
00962	CYCLO CLUB ARLESIEN	43	4			
01045	CYCLO SPORT PAYS D'AIX EN PROVENCE	188	8			
01056	MIRAMAS CYCLOTOURISME	46	4			
01121	TOTAL PROVENCE SPORTS	9	1			
01295	LA PEDALE JOYEUSE	49	4		LESBOIS F	
01568	CYCLO ROGNAC	9	1			
01918	M.J.C CYCLOTOURISME PLAN DE CUQUES	15	2		J P SIMON	
02002	A.L.L. GRANS CYCLOS	10	1			

		FEUILLES DE PRESENCE AG DU SAMEDI 17 JANVIER 2025			 Page 2/6	
N° de club	Clubs	Nbr Licenciés	Nbr de Voix	Signature	Représenté	
02142	ISTRES SPORTS CYCLO	59	5			
02228	UNION CYCLISTE DE LUYNES	88	6			
02283	RAYON D'OR DE LA CRAU	96	6			
02488	VELO CLUB ROUSSETAIN	4	1			
03691	VELO CLUB COTE BLEUE	50	4			
04100	VELO CLUB MOULIN DE REDON	5	1			
04185	VELO CLUB FOSSEEN	55	5			
04215	VELO CLUB EGUILLEN	51	5			
04229	CYCLO CLUB DE COUDOUX	33	3			
04460	AMICAL CYCLO VELAUXIEN	88	6			
04490	CLUB CYCLOTOURISTE AIXOIS	8	1			



FEUILLES DE PRESENCE AG DU SAMEDI 17 JANVIER 2025



Page 3/6

N° de club	Clubs	Nbr Licenciés	Nbr de Voix	Signature	Représenté
04540	CLUB CYCLO LA MOULINETTE	10	1		Duhaud A.
04596	CYCLO CLUB LA MALLE	10	1		
04645	CYCLO CLUB ROVENAIN	42	4		
04812	VELO CLUB EYGUIERES	18	2	Anne Flore Mandelknecht	
04847	CCO LE PUY STE REPARADE	21	3		Duhaud A.
05165	CYCLO CLUB SAINT ANDIOL	17	2		
05193	LA ROUE LIBRE ENTRESSEN	8	1		
05198	CLUB CYCLISTE ALLEINS	34	3		
05251	VELO CLUB GIGNAC	21	3		
05350	AMICAL VELO CLUB TRETISOIS	12	2		



FEUILLES DE PRESENCE AG DU SAMEDI 17 JANVIER 2025



Page 4/6

N° de club	Clubs	Nbr Licenciés	Nbr de Voix	Signature	Représenté
05394	CYCLO CLUB CHATEAURENARDAIS	157	8		JESICA FRIE
05471	CYCLO CLUB AIRBUS HELICOPTERS	33	3		
05877	CYCLO CLUB CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	80	6		
05885	CYCLO V.T.T. MOLLEGES	44	4		
06159	CYCLO CLUB VITROLLAIS	9	1		
06813	CYCLO CLUB LAMBESC	59	5		
06941	V.C LA POMME SECTION CYCLO	16	2	St.	Perron P. Simon
06951	VTT CLUB DU JACQUEMARD	28	3		
07193	BIKE BEL AIR CLUB	142	7		
07262	VELO CLUB CABRIES-CALAS	51	5		



FEUILLES DE PRESENCE AG DU SAMEDI 17 JANVIER 2025



Page 5/6

N° de club	Clubs	Nbr Licenciés	Nbr de Voix	Signature	Représenté
07683	VELO CLUB BIVEROIS	22	3		
07831	VTT DECHAINES	9	1		
08092	BICYCLETTE CLUB GRAVESONNAIS	25	3		Philippe GIRARD Président
08154	VELO CLUB AUBAGNAIS	17	2		
08204	CLUB SPORTIF LA BOUILLADISSE SECTION CYCLISME	20	2		
08248	AMICALE CYCLISTE DE L'ESTAQUE	6	1	- H. S.	Pierre P. Simonet
08311	AS CARNOUX CYCLO	3	1		
08320	VC MIRAMAS	23	3	J. de SURIAN Mandatitaire	
08330	CLACYCLO	3	1		
08344	AVENIR CYCLISTE ROGNONAIS	92	6		



FEUILLES DE PRESENCE AG DU SAMEDI 17 JANVIER 2025



Page 6/6

N° de club	Clubs	Nbr Licenciés	Nbr de Voix	Signature	Représenté
08403	TEAM DES COSTES	42	4		
08404	UNION SPORTIVE PALUNAISE	15	2		
08405	ADAVA PAYS D AIX	4	1		
08534	CYCLO CLUB DE L'ETOILE	36	4		
08568	CLASSIC RANDONNEURS	5	1		
08577	VELO TOUT TERRAIN SAINTE BAUME	4	1		
08589	BASTARD BICYCLE CLUB	3	1		
99013	MI BOUCHES DU RHONE	71	5		
60	Totaux	2 335	192		